Envoyé en préfecture le 23/02/2026
Reçu en préfecture le 23/02/2026
Publié le
ID : 056-215602244-20260223-2026_02_01-DE

VALIDATION INTERNE D'UNE DEMANDE DE FORMATION

À retourner au service formation de votre collectivité

NE PAS ENVOYER CE BULLETIN AU CNFPT

www.cnfpt.fr

TYPE DE FORMATION DEMANDÉE

❒ Formation de professionnalisation au 1er emploi	❒ Préparation concours ou examen professionnel
❒ Formation de professionnalisation tout au long de la carrière professionnelle	☒ Formation de perfectionnement
❒ Formation de professionnalisation lors d'une prise de poste à responsabilité	❒ Formation initiale
❒ Formation d'intégration	❒ Formation continue obligatoire police municipale

Titre du stage : Les fondamentaux de la gestion de la rémunération

Code IEL : 05.SXK5273.0 Date(s) : 26-27/03/26

Lieu du stage : Thorigne-Fouillard

CETTE FORMATION EST MIXTE, elle comprend une partie présentielle et une autre à distance. Pour vous inscrire, votre adresse mail individuelle est obligatoire. Pour suivre la partie à distance, vous devez disposer a minima d'un ordinateur équipé d'une sortie sonore et d'un accès à internet.

Hébergement souhaité (voir conditions particulières selon les structures du CNFPT) :

❒ sans ❒ la veille ❒ le jour même et durant toute la durée de la formation

IDENTIFICATION DU STAGIAIRE

Mme ☒ M ❒ Nom d'usage : CURIAL

Nom de naissance : Prénom : MARIE

Date de naissance : 21/12/1985 Courriel : mariecurial1@gmail.com

Tél. professionnel : 0297750242 Service : Administratif - comptabilité

Direction :

OBJECTIFS DE LA DEMANDE DE FORMATION - ne pas remplir s'il s'agit d'une formation d'intégration.

Fonctions exercées et description succincte de vos activités :

Comptabilité - Urbanisme - Etat-civil - Accueil - gestion du personnel

Quelles sont les raisons qui motivent votre demande d'inscription ?

Je souhaite me perfectionner et acquérir de nouvelles compétences utiles dans la gestion du personnel

Avis du responsable hiérarchique

Avis du responsable formation

PARTIE VALANT CONVENTION CPF

La demande d'inscription est faite dans le cadre du compte personnel de formation (CPF) : ❒ oui ❒ non

Le stagiaire	Le responsable hiérarchique (Facultatif)	L'autorité territoriale
Date : 18/12/25	Nom, prénom :	Nom, prénom du signataire : Michel BERTHET
Signature		Maire
	Qualité :	Date : 18/12/25
	Signature	Signature

SAINT LAURENT SUR OUST

* Code IEL : code pour procéder à votre inscription. Celui-ci est disponible sur la page de la formation choisie sur l'offre en ligne et le catalogue feuilletable.

Envoyé en préfecture le 23/02/2026
Reçu en préfecture le 23/02/2026
Publié le
ID : 056-215602244-20260223-2026_02_01-DE

S'INSCRIRE AUX FORMATIONS DU CNFPT

Le CNFPT s'est engagé dans une démarche éco-responsable. Les inscriptions s'effectuent uniquement en ligne par l'intermédiaire des services formation des collectivités territoriales. Ce bulletin d'inscription est à utiliser par l'agent territorial uniquement dans sa relation avec son employeur.

AVEC L'INSCRIPTION EN LIGNE (IEL),

l'agent ou le service RH/formation de la collectivité saisit directement en ligne l'inscription à la formation proposée par le CNFPT. Une fois validée par la collectivité, la demande est transmise au CNFPT en quelques clics.

Au-delà de l'acte d'inscription, c'est tout un ensemble de services qui vous sont offerts sur la plateforme dématérialisée : depuis la validation de l'inscription jusqu'à l'archivage de l'attestation de stage.



ATTENTION

La réception par le CNFPT de votre inscription via IEL ne vaut pas acceptation au stage. Après clôture de la période d'inscription, le conseiller ou la conseillère formation responsable de l'action étudie l'ensemble des candidatures reçues et opère une sélection afin de constituer des groupes pédagogiquement cohérents.

En cas de désistement, il est impératif de prévenir la structure organisatrice dans les meilleurs délais.

LA DEMANDE INTERNE DE FORMATION SUR WWW.CNFPT.FR

Pour chaque stage, vous pouvez télécharger la validation interne d'une demande de formation, celle-ci sera en partie renseignée. Vous n'aurez plus qu'à compléter les autres rubriques et à la retourner auprès de votre service formation.

Pour s'inscrire à des formations organisées à distance ou mixte, ou certaines formations en présentiel qui utilisent la plateforme de formation à distance, l'adresse courriel personnelle de l'agent est obligatoire. Par ailleurs, au moment de l'inscription en ligne, l'employeur devra accepter le principe suivant lequel ces formations à distance ou mixte soient suivies sur le temps de travail, depuis un poste de travail ou dans un espace aménagé à cet effet.

COMMENT TROUVER CES FORMATIONS ?

DÈS LA PAGE D'ACCUEIL

Renseignez le champ libre de recherche (un code d'une formation, un mot clé, une expression...).

Vous obtiendrez une liste de résultats d'itinéraires de formation, de cycles, de stages, de séminaires en ligne.

Des pictogrammes vous permettront d'identifier rapidement si la formation est :

- en présentiel
- en présentiel *
- à distance
- mixte

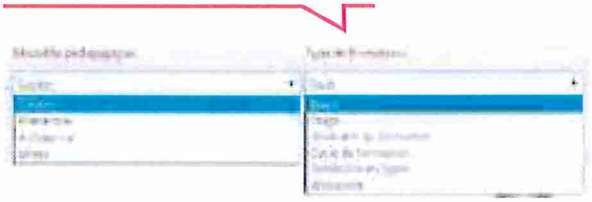


* Ces formations utilisent la plateforme de formation à distance, en présentiel. Une adresse courriel personnelle est ainsi requise pour pouvoir s'y inscrire.

Les fonctionnalités proposées :

- Des tris : par dates, par nouveautés et par lieux ;
- Des filtres : par spécialités et sous-spécialités de formation, départements, villes, périodes, public visé et durées de formation.
- Des sélections de formations pour réaliser des pdf d'affiches et de catalogues.

Des critères de recherche :



POUR SE RENDRE EN FORMATION : MOBISTAGE



Un service en ligne destiné à faciliter les déplacements vers son lieu de formation.

15 jours avant la formation, un courriel du CNFPT est adressé aux stagiaires et intervenants.

Des possibilités de covoiturage ou les moyens de transport en commun disponibles pour se rendre en formation sont proposés.